

Réunion du conseil provisoire

Date: 1^{er} mai 2004

Lieu: Restaurant Mike's, Charlesbourg

Heure: 12h

Durée approximative: 2h30

Avis de convocation

La présente est pour vous aviser que la 1^{ère} réunion du conseil provisoire de l'Association des Musers du Québec se tiendra au restaurant Mike's situé au 100, rue Bouvier à Charlesbourg, le samedi 1^{er} mai 2004 à 12h. Pour vous y rendre, en venant de Montréal: autoroute 40 est, autoroute 73 nord (direction Chicoutimi), 1^{ère} sortie (Lebourgneuf), passer sous l'autoroute. Le Mike's est du même côté que le Club Price. Téléphone: (418) 622-1818. Réservation pour 7 personnes au nom de Gilles Sagot à 12h.

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

2. Élection du président et d'un(e) secrétaire de la réunion

3. Vérification des présences et du quorum

4. Adoption de l'ordre du jour

5. Association (durée: 2h00)

5.1 Présentation du nom de l'association et discussion
Association des Mushers du Québec

5.2 Présentation des différents documents existants et discussion: (Durée: 30mn)

5.2.1 But de l'association

5.2.2 Maquette logo et sceau

5.2.3 Maquette fascicule pour les membres

5.2.4 Maquette carte de membre

5.2.5 Maquette carte d'abonnement

6. Adoption et signature des règlements généraux

7. Présentation du nombre de membres intéressés suite au sondage et discussion sur les demandes des membres (Durée: 10mn)

8. Discussion sur l'organisation de l'association (Durée: 1h00)

8.1 Rôle des membres du bureau

8.2 Que faire avec les clubs

8.3 Doit-on créer des comités

8.4 Prix de la cotisation

8.5 Page Web, lien avec le Village de musher

8.6 Lien avec le journal Départ/Arrivée

8.7 Les moyens et procédures de communication entre nous.

9. Prochaines étapes (Durée: 20mn)

Officialisation de l'association

10. Assurances (Durée: 30mn)

10.1 Présentation du nombre de mushers intéressés par l'assurance suite au questionnaire

10.2 Présentation des deux courtiers d'assurances Tardif et Regroupement assurances plus.

10.3 Recherche t'on d'autres assureurs.

10.4 Discussion sur le rôle de l'association avec les assurances.

11. Adoption des livres et des registres

12. Adoption du règlement proposé par l'institution financière

13. Levée de la réunion

Vous trouverez, ci-joint, le document règlements généraux qu'il serait préférable d'avoir lu avant la rencontre.

1. Ouverture de la réunion:

Monsieur Marc Lafontan déclare la réunion ouverte à 12h.

2. Élection du président de la réunion:

Monsieur Marc Lafontan préside la réunion et madame Mélanie Tremblay agit comme secrétaire.

3. Vérification des présences et du quorum:

Les personnes suivantes étaient présentes:

Marc Lafontan
Gilles Sagot
Mélanie Tremblay
Isabelle Vézina
Isabelle Dubois
Dominique Allard
Micheline Riopel

Le quorum étant atteint monsieur Marc Lafontan déclare la réunion régulièrement constituée.

4. Adoption de l'ordre du jour:

Monsieur Marc Lafontan lit l'ordre du jour. Madame Mélanie Tremblay propose l'adoption tel quel de l'ordre du jour, secondé par monsieur Gilles Sagot, adopté à l'unanimité.

5. Association:

5.1 Nom de l'association:

Monsieur Gilles Sagot propose le nom Association des Mshers du Québec, secondé par monsieur Marc Lafontan, adopté à l'unanimité.

5.2 Présentation des documents et discussion:

5.2.1 But de l'association:

Il a été proposé par monsieur Marc Lafontan que le but de l'association soit inclus dans le fascicule offert aux membres, secondé par Monsieur Gilles Sagot, adopté à l'unanimité.

5.2.2 Maquette logo et sceau:

Madame Isabelle Vézina propose le logo, secondé par monsieur Gilles Sagot. Adopté à l'unanimité.

Le sceau étant présenté dans les Règlements administratifs de l'association des Mshers du

Québec, il sera donc adopté lors de l'adoption du règlement.

5.2.3 Maquette fascicule:

Le document n'a pu être présenté puisqu'il n'était pas terminé, mais le contenu a été décidé. Il comprendra les thèmes suivants:

- Historique du sport
- Historique des races
- Rôle de l'association
- Vaccins, vermifuges, maladies
- Code d'éthique

5.2.4 Maquette carte de membre:

Madame Isabelle Vézina propose le modèle de carte de membre, secondé par monsieur Gilles Sagot. Adopté à l'unanimité.

5.2.5 Maquette fiche d'inscription:

Elle devra comprendre les informations suivantes pour être conforme au règlement de l'association:

- Nom
- Adresse complète
- Téléphone
- Date de naissance
- Profession

6. Adoption et signature des règlements généraux:

Monsieur Gilles Sagot propose l'adoption des Règlements administratifs de l'Association des Mushers du Québec, secondé par monsieur Marc Lafontan et adopté à l'unanimité.

7. Présentation du nombre de membres intéressés suite au sondage et discussion sur les demandes des membres:

- Madame Mélanie Tremblay présente les résultats du sondage:
78 personnes ont répondu
- Madame Mélanie Tremblay explique combien de personnes on est capable de rejoindre:
228 courriels en tout
500 personnes à rejoindre
- Madame Mélanie Tremblay présente les demandes des membres:

Il ressort de la discussion que les demandes des membres sont en majorité réalistes. Il a été décidé que l'implication de l'association au niveau des courses et de la création de trails ne se fera pas sous forme d'argent. Restera à voir comment l'association pourra aider (publicité, attirer les gens aux courses, fournir des documents aidant à convaincre pour des droits de passage...)

D'autre part, l'association aidera ses membres qui éprouvent des problèmes dans la mesure où la prise de position de l'association dans une cause aura été acceptée par le conseil. L'association souhaite être reconnue par Mush with pride, le club canin canadien et éventuellement par la fédération canadienne de chiens de traîneau.

L'association n'aura pas comme mandat de chapeauter les clubs et les courses à court terme, mais plutôt de les aider à trouver des membres et participants.

8. Discussion sur l'organisation de l'association:

8.1 Rôle des membres du bureau:

Les rôles de chacun seront définis dans les règlements de l'association.

8.2 Que faire avec les clubs:

Les clubs seront approchés pour voir s'ils veulent inscrire leurs membres à l'association via la cotisation qu'ils demandent annuellement.

8.3 Doit-on créer des comités:

Il a été proposé par monsieur Marc Lafontan que des comités soient formés pour les projets que les membres mettront en œuvre, secondé par monsieur Gilles Sagot. Accepté à l'unanimité. La composition de ces comités sera abordée à la première réunion du conseil d'administration permanent.

8.4 Prix de la cotisation:

Monsieur Marc Lafontan propose de fixer le prix de la cotisation à 10\$ par personne et 5\$ par personne additionnelle de la même famille, secondé par monsieur Gilles Sagot et adopté à l'unanimité.

8.5 Page Web, lien avec le Village de Musher:

Il a été décidé qu'un lien sera placé sur le site le village de Musher vers la page de l'association. Celle-ci sera utilisée pour informer sur les activités de l'association. Resteront accessibles sur le forum du village de Musher les sujets de discussion sur l'association.

Il est entendu que le site restera la propriété de monsieur Marc Lafontan et que les pages concernant l'association pourront être enlevées de son site à sa demande.

8.6 Lien avec le journal Départ/Arrivée:

Le journal Départ/Arrivée sera utilisé pour promouvoir l'association et pour tenir les membres au courant des activités de l'association.

Il a été suggéré d'offrir un rabais sur l'abonnement au journal aux membres, mais aucune décision n'est encore prise à ce sujet. L'association pourrait aussi verser une certaine somme pour ses publications dans le journal, mais là encore aucune décision n'a encore été prise.

8.7 Les moyens et procédures de communication entre nous :

Le conseil a décidé que l'adresse de courriel de monsieur Marc Lafontan sera utilisée pour rejoindre l'association et celui-ci redirigera les messages aux personnes concernées.

9. Prochaines étapes:

9.1 Officialisation de l'association:

Les documents seront déposés le lundi suivant la réunion.

10. Assurances:

- 10.1** Présentation du nombre de membres intéressés par l'assurance suite au questionnaire:
50 formulaires ont été remplis.
- 10.2** Présentation des 2 courtiers d'assurances Tardif et Regroupement assurances plus:
Les démarches pour les assurances avancent bien. Une offre a été faite par monsieur Tardif, mais comme elle ne couvrirait pas les morsures elle n'est pas acceptée et nous avons espoir de trouver mieux. Madame Micheline Riopel dirige le dossier et est encore en contact avec les deux courtiers.
- 10.3** Recherche t'on d'autres assureurs:
Pour l'instant aucun autre courtier n'a été trouvé.
- 10.4** Discussion sur le rôle de l'association avec les assurances:
Madame Micheline Riopel aura plein contrôle du comité assurance en autant que l'association soit informée lorsque qu'une décision implique directement l'association.

11. Adoption des livres et des registres:

Monsieur Marc Lafontan propose l'adoption des livres et des registres tel que présentés, secondé par monsieur Gilles Sagot. Adopté à l'unanimité.

12. Adoption du règlement proposé par l'institution financière:

Il a été proposé par monsieur Gilles Sagot que le compte soit ouvert à la caisse populaire de St-Hyppolite, secondé par madame Mélanie Tremblay. Adopté à l'unanimité.

13. Levée de la réunion:

Monsieur Marc Lafontan déclare la réunion levée à 15h, secondé par monsieur Gilles Sagot.